

Date de la convocation mardi 19 mai 2016

DCC 250/05/2016

**Extrait des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du jeudi 26 mai 2016

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président
Elus : 41 - En fonction : 41 - Présents/représentés : 38

Présents ou représentés 34

HIPP Alain, HAMMANN André, ZIMMERMANN Virginie, SCHAEFFER Éric, WEISS Bernard, KLEIN Marcel, BECK Georges, INGWILLER Bernard, PFISTER Georges, SCHNELL-KARCHER Aurore, MEYER-GARCIA Michèle, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KAUFFMANN Jean-Luc, KRAEHN-DURR Carine, HURSTEL Alain, SCHWEITZER Gérard, JACOB Francy, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, HOLTZMANN Yvette, WICKER Pascal, HENTZ Jean, LEHMANN Marie-Paule, RIEHL Bernard, SUTTER Liliane, ULRICH Xavier, HATT René, GOEHRY Mireille, CRIQUI Jean-Marie, GROSS Dominique, FREUND Bernard, KOESSLER Michèle, HAMMANN Jean-Georges

Dont pouvoirs 04

DRULANG Adrien (pouvoir à SCHNELL-KARCHER Aurore), SCHNEIDER Jean-Paul (pouvoir à PFISTER Georges), WEBER Francis (pouvoir à FREUND Bernard), BOETTCHER-WEISS Sophie (pouvoir à RIEHL Bernard)

Absents 03

KREBS Jeannot, ADAM Raphaël, FUCHS Didier

Secrétaire de séance M. INGWILLER Bernard, Maire de GRASSENDORF

1 – Commande publique

1.2 – Délégations de Service Public

Délégation de Service Public Enfance et Jeunesse : attribution des marchés d'exploitation

- Lot 1 : Périscolaires de Hochfelden, Schwindratzheim et Wickersheim
- Lot 2 : Multi-accueil et Relais d'Assistants Maternels de Hochfelden

Par délibération du 15 décembre 2015, le Conseil de Communauté a approuvé le recours, pour une durée de 5 ans, à une Délégation de Service Public Enfance et Jeunesse par voie d'affermage pour la gestion et l'exploitation des structures d'Accueils de Loisirs Sans Hébergements, pour la gestion et l'exploitation de la Maison de l'Enfance et en option, pour la gestion et l'exploitation du Relais d'Assistants Maternels (RAM).

Les contrats de Délégation signés avec l'ALEF et l'AASBR, en date du 1^{er} juillet 2013, arrivent à terme au 30 juin 2016.

VU l'avis favorable du Comité Technique en date du 4 décembre 2015 ;

VU la proposition de la Commission d'Appel d'Offres réunie en date du 26 avril 2016 ;

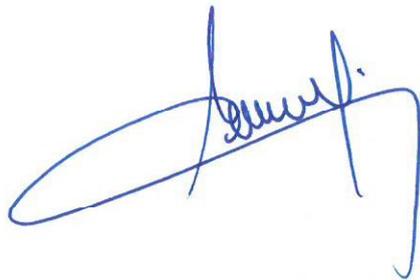
Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les choix de la Commission d'Appel d'Offres.
- **RETIENT** l'Association Familiale de Loisirs Educatifs et de Formation (ALEF) sis à WIWERSHEIM comme délégataire pour la gestion et l'exploitation des structures d'Accueils de Loisirs Sans Hébergement (**lot n° 1** Hochfelden, Schwindratzheim et Wickersheim) pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} juillet 2016 et pour un montant total prévisionnel de **1 564 437 €**.

- **RETIENT** l'Association d'Action Sociale du Bas-Rhin (AASBR) sis à STRASBOURG, pour la tranche ferme du lot n° 2, à savoir la gestion et l'exploitation du multi-accueil de Hochfelden, et ce pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} juillet 2016, pour un montant total prévisionnel de **362 525 €**.
- **SURSOIT** à la tranche conditionnelle et reporte sa décision dans l'attente d'une nouvelle analyse comparative de ce poste avec une régie directe.
- **APPROUVE** les termes des conventions de Délégation de Service Public annexées à la présente délibération.
- **AUTORISE** le Président à signer les contrats de Délégation de Service Public et l'ensemble des documents y afférents.

Vote à l'unanimité

Pour extrait conforme
Le Président





Date de la convocation mardi 19 mai 2016

DCC 251/05/2016

**Extrait des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du jeudi 26 mai 2016

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président

Elus : 41 - En fonction : 41 - Présents/représentés : 38

Présents ou représentés 34

HIPP Alain, HAMMANN André, ZIMMERMANN Virginie, SCHAEFFER Éric, WEISS Bernard, KLEIN Marcel, BECK Georges, INGWILLER Bernard, PFISTER Georges, SCHNELL-KARCHER Aurore, MEYER-GARCIA Michèle, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KAUFFMANN Jean-Luc, KRAEHN-DURR Carine, HURSTEL Alain, SCHWEITZER Gérard, JACOB Francy, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, HOLTZMANN Yvette, WICKER Pascal, HENTZ Jean, LEHMANN Marie-Paule, RIEHL Bernard, SUTTER Liliane, ULRICH Xavier, HATT René, GOEHRY Mireille, CRIQUI Jean-Marie, GROSS Dominique, FREUND Bernard, KOESSLER Michèle, HAMMANN Jean-Georges

Dont pouvoirs 04

DRULANG Adrien (pouvoir à SCHNELL-KARCHER Aurore), SCHNEIDER Jean-Paul (pouvoir à PFISTER Georges), WEBER Francis (pouvoir à FREUND Bernard), BOETTCHER-WEISS Sophie (pouvoir à RIEHL Bernard)

Absents 03

KREBS Jeannot, ADAM Raphaël, FUCHS Didier

Secrétaire de séance M. INGWILLER Bernard, Maire de GRASSENDORF

1 – Commande publique

1.1 – Marchés publics

Approbation des marchés de travaux pour le Groupe Scolaire Intercommunal Sud et accueil périscolaire à WINGERSHEIM LES QUATRE BANS

Par délibération du 26 novembre 2015, le Conseil de Communauté a approuvé l'Avant-Projet Définitif (APD) pour la construction du Groupe Scolaire Intercommunal Sud et accueil périscolaire à WINGERSHEIM LES QUATRE BANS, et le coût estimatif des travaux a été arrêté à 5 518 000 € HT par le Cabinet d'Architectes AUGER-RAMBEAUD.

La consultation des marchés a été lancée en procédure adaptée en date du 7 mars 2016 et la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 18 mai 2016 pour l'attribution des marchés.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

➤ **APPROUVE** l'attribution des marchés de travaux telle que présentée :

Lot 1 - Terrassements généraux :	COLAS Ostwald	171 718,50 €
Lot 2 - Colonnes ballastées :	KELLER Duttlenheim	42 900,00 €
Lot 3 - Gros-Œuvre :	X. SCHREIBER & Cie Ottrott	1 268 945,93 €
Lot 4 - Charpente métallique :	WOLF SYSTEME Leutenheim	106 590,16 €
Lot 5 - Echafaudages :	FREGONESE Mundolsheim	36 614,16 €
Lot 6 - Etanchéité, zinguerie :	SOPREMA Strasbourg	284 515,98 €
Lot 7 - Isolation-peinture extérieures :	CREPI DECOR Reichshoffen	316 640,00 €
Lot 8 - Menuiserie extérieure bois :		Lot déclaré sans suite
Lot 9 - Brise-soleil extérieurs :	OFB Kilstett	33 166,00 €
Lot 10 - Serrurerie, métallerie :	METALEST Nordhouse	213 810,32 €
Lot 11 - Cloisons/doublages/FP fixes :	CILIA Marckolsheim	169 926,00 €

Lot 12 - Faux-plafonds démontables :	RUIU Illkirch	49 390,00 €
Lot 13 - Menuiserie intérieure :	MENUISERIE JUNG Steinbourg	195 145,00 €
Lot 14 - Menuiserie d'agencement :	MENUISERIE JUNG Steinbourg	161 944,00 €
Lot 15 - Tableaux blancs interactifs :	BBS Kayersberg	45 372,32 €
Lot 16 - Chapes :	SCE CARRELAGE Strasbourg	23 163,97 €
Lot 17 - Sols linoleum :	CDRE Geispolsheim	107 875,10 €
Lot 18 - Carrelage/faïence :	ERKOL Haguenau	49 909,00 €
Lot 19 - Peintures intérieures :	HITTIER Schweighouse-sur-Moder	76 337,50 €
Lot 20 - Nettoyage :	ATOUT SERVICES Schiltigheim	7 484,40 €
Lot 21 - Ascenseur :	LORENTZ Vendenheim	21 790,00 €
Lot 22 - Chauffage, ventilation :	JUKI Still	262 866,21 €
Lot 23 - Sanitaire/ extincteurs :	EJ ENERGIE Geispolsheim	218 202,00 €
Lot 24 - Electricité, courants :	K3E Mothern	339 900,40 €
Lot 25 - Cuisine - distribution :	AXIMA REFRIGERATION Bischheim	57 455,00 €
Lot 26 - Réseaux enterrés :	WICKER Schaffhouse-sur-Zorn	163 715,36 €
Lot 27 - Infiltrométrie :	DER Hégenheim	5 500,00 €
Lot 28 - Voiries :	WICKER Schaffhouse-sur-Zorn	183 516,09 €
Lot 29 - Aménagements paysagers :	EST PAYASAGE Geispolsheim	123 600,40 €
Lot 30 - Clôtures et portails :	TENN GLASZ Wisches	41 985,00 €

Soit un montant total de **4 905 823,71 € HT**, y compris les Prestations Supplémentaires Eventuelles (PSE) d'un montant total de 62 438 € HT ainsi que les Tranches Conditionnelles (TC) d'un montant total de 63 406,91 HT.

- **DECLARE** le lot n° 8 – Menuiserie extérieure bois - comme étant sans suite.
- **DONNE POUVOIR** au Président pour lancer une nouvelle consultation pour ce lot.
- **AUTORISE** le Président à signer
 - Les marchés des entreprises,
 - Les actes modificatifs n'ayant aucune incidence financière sur le montant des marchés (notamment les actes spéciaux de sous-traitance) et toutes les pièces administratives relatives à l'opération,
 - Les avenants en moins-value, ou dépourvus d'incidence financière, ou générant une plus-value inférieure à 5 % du montant du marché initial, dans le respect du montant de l'enveloppe financière.

Vote à l'unanimité

Pour extrait conforme
Le Président





Communauté de Communes

Pays de la Zorn

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de SAVERNE
Canton de Bouxwiller

Date de la convocation mardi 19 mai 2016

DCC 252/05/2016

Extrait des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 26 mai 2016

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président
Elus : 41 - En fonction : 41 - Présents/représentés : 38

Présents ou représentés 34

HIPP Alain, HAMMANN André, ZIMMERMANN Virginie, SCHAEFFER Éric, WEISS Bernard, KLEIN Marcel, BECK Georges, INGWILLER Bernard, PFISTER Georges, SCHNELL-KARCHER Aurore, MEYER-GARCIA Michèle, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KAUFFMANN Jean-Luc, KRAEHN-DURR Carine, HURSTEL Alain, SCHWEITZER Gérard, JACOB Francely, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, HOLTZMANN Yvette, WICKER Pascal, HENTZ Jean, LEHMANN Marie-Paule, RIEHL Bernard, SUTTER Liliane, ULRICH Xavier, HATT René, GOEHRY Mireille, CRIQUI Jean-Marie, GROSS Dominique, FREUND Bernard, KOESSLER Michèle, HAMMANN Jean-Georges

Dont pouvoirs 04

DRULANG Adrien (pouvoir à SCHNELL-KARCHER Aurore), SCHNEIDER Jean-Paul (pouvoir à PFISTER Georges), WEBER Francis (pouvoir à FREUND Bernard), BOETTCHER-WEISS Sophie (pouvoir à RIEHL Bernard)

Absents 03

KREBS Jeannot, ADAM Raphaël, FUCHS Didier

Secrétaire de séance M. INGWILLER Bernard, Maire de GRASSENDORF

5 – Institutions et vie politique

5.3 – Désignation de représentants

Commission d'Appels d'Offres : modification de la composition

L'article 22 du Code des Marchés Publics fixe le nombre de membres à voix délibératives devant siéger dans une CAO de collectivité territoriale et précise que la CAO est composée de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants lorsqu'une Commune membre compte 3 500 habitants.

VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 28 janvier 2016 relative à la désignation de la Commission d'Appel d'Offres ;

Considérant que la Communauté de Communes du Pays de la Zorn compte une Commune membre de plus de 3 500 habitants ;

Considérant qu'une seule liste a été déposée :

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de procéder à l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Une seule liste ayant été déposée et le Conseil ayant voté à l'unanimité, la liste est élue en entier comme suit :

Titulaires : HAMMANN Jean-Georges, BECK Georges, LENGENFELDER Daniel, PFISTER Georges, GOEHRY Mireille.

Suppléants : HIPP Alain, DETTLING Philippe, HATT René, LEHMANN Marie-Paule, LITT Claude.

Vote à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
067-246700959-20160526-DCC252-05-2016-
DE
Date de télétransmission : 02/06/2016
Date de réception préfecture : 02/06/2016

Pour extrait conforme
Le Président



DCC 253/05/2016

Date de la convocation mardi 19 mai 2016

Extrait des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 26 mai 2016

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président
Elus : 41 - En fonction : 41 - Présents/représentés : 38

Présents ou représentés 34

HIPP Alain, HAMMANN André, ZIMMERMANN Virginie, SCHAEFFER Éric, WEISS Bernard, KLEIN Marcel, BECK Georges, INGWILLER Bernard, PFISTER Georges, SCHNELL-KARCHER Aurore, MEYER-GARCIA Michèle, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KAUFFMANN Jean-Luc, KRAEHN-DURR Carine, HURSTEL Alain, SCHWEITZER Gérard, JACOB Francly, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, HOLTZMANN Yvette, WICKER Pascal, HENTZ Jean, LEHMANN Marie-Paule, RIEHL Bernard, SUTTER Liliane, ULRICH Xavier, HATT René, GOEHRY Mireille, CRIQUI Jean-Marie, GROSS Dominique, FREUND Bernard, KOESSLER Michèle, HAMMANN Jean-Georges

Dont pouvoirs 04

DRULANG Adrien (pouvoir à SCHNELL-KARCHER Aurore), SCHNEIDER Jean-Paul (pouvoir à PFISTER Georges), WEBER Francis (pouvoir à FREUND Bernard), BOETTCHER-WEISS Sophie (pouvoir à RIEHL Bernard)

Absents 03

KREBS Jeannot, ADAM Raphaël, FUCHS Didier

Secrétaire de séance M. INGWILLER Bernard, Maire de GRASSENDORF

3 – Domaine et Patrimoine

3.5 – Actes de gestion du domaine public

Levée du droit de résolution pour un terrain dans la ZA de Hochfelden

Le Président explique aux élus que lors des opérations de la Zone d'Activités de Hochfelden et en particulier à la vente des terrains, la Communauté de Communes dispose d'un droit de résolution au cas où les parcelles ne seraient pas sur bâties dans un délai de six ans à compter du jour de signature de l'acte.

C'est ainsi, que par acte du 19 novembre 2009, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn a vendu à la société Case aux Epices, située dans la ZA de Hochfelden, un terrain de 91,06 ares pour un projet d'extension de l'établissement. Depuis cette vente, cet établissement a été repris puis a changé d'enseigne pour s'appeler IDHEA au 1er janvier 2015.

A ce jour, la gérante n'a pu répondre à cette clause du contrat de vente mais souhaite néanmoins conserver ce terrain de 91,06 ares.

Considérant que la société a besoin d'un délai supplémentaire pour relancer son activité et prévoir ses investissements, il est proposé au Conseil Communautaire de lever l'inscription du droit de résolution.

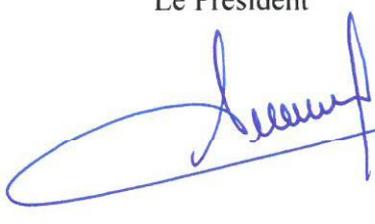
Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- **RENONCE** au droit de résolution prévu dans l'acte de vente du 19 novembre 2009.
- **PRECISE** que cette renonciation est **DEFINITIVE** et laisse ainsi à la société IDHEA la liberté de construire ou d'étendre son activité en rapport avec son contexte économique.

Vote à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
067-246700959-20160526-DCC253-05-2016-
DE
Date de télétransmission : 02/06/2016
Date de réception préfecture : 02/06/2016

Pour extrait conforme
Le Président





Communauté de Communes

Pays de la Zorn

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de SAVERNE
Canton de Bouxwiller

Date de la convocation mardi 19 mai 2016

DCC 254/05/2016 B

**ANNULE ET REMPLACE
DCC 254/05/2016 ENVOYEE
LE 02/06/2016**

Extrait des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 26 mai 2016

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président
Elus : 41 - En fonction : 41 - Présents/représentés : 38

Présents ou représentés 34

HIPP Alain, HAMMANN André, ZIMMERMANN Virginie, SCHAEFFER Éric, WEISS Bernard, KLEIN Marcel, BECK Georges, INGWILLER Bernard, PFISTER Georges, SCHNELL-KARCHER Aurore, MEYER-GARCIA Michèle, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KAUFFMANN Jean-Luc, KRAEHN-DURR Carine, HURSTEL Alain, SCHWEITZER Gérard, JACOB Francy, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, HOLTZMANN Yvette, WICKER Pascal, HENTZ Jean, LEHMANN Marie-Paule, RIEHL Bernard, SUTTER Liliane, ULRICH Xavier, HATT René, GOEHRY Mireille, CRIQUI Jean-Marie, GROSS Dominique, FREUND Bernard, KOESSLER Michèle, HAMMANN Jean-Georges

Dont pouvoirs 04

DRULANG Adrien (pouvoir à SCHNELL-KARCHER Aurore), SCHNEIDER Jean-Paul (pouvoir à PFISTER Georges), WEBER Francis (pouvoir à FREUND Bernard), BOETTCHER-WEISS Sophie (pouvoir à RIEHL Bernard)

Absents 03

KREBS Jeannot, ADAM Raphaël, FUCHS Didier

Secrétaire de séance M. INGWILLER Bernard, Maire de GRASSENDORF

7 - Finances Locales

7.10 - Divers

Centre aquatique ATOO-O : Aquisition d'aquabikes pour de nouvelles activités et instauration tarifaire

Les sports de loisirs se multiplient et les piscines n'échappent pas à cette évolution de notre société. Ainsi, les demandes de séances d'aquabike sont nombreuses et les maîtres-nageurs veulent répondre aux attentes des clients.

Le Président rappelle que les tarifs pratiqués au centre aquatique de la Communauté de Communes doivent être fixés par le Conseil Communautaire. A cet effet, il propose d'acquérir 12 aquabikes afin d'organiser 4 séances de ce sport par semaine et de fixer un nouveau tarif dans le cadre de la mise en place d'une **nouvelle activité, l'aquabike**, qui sera proposée au public à partir du 1^{er} septembre 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

- **APPROUVE** la mise en place de la nouvelle activité "Aquabike" au centre aquatique ATOO-O de Hochfelden.
- **DECIDE** d'acquérir 12 aquabikes auprès de la société « Maison de la Piscine » pour un **montant total de 11 988,00 € HT.**
- **DECIDE** d'appliquer, à compter du 1^{er} septembre 2016, les tarifs suivants :
 - **13 € la séance « activité aquabike » en cours collectif,**
 - **3,70 € la location en libre-service d'un aquabike (30 minutes), en supplément de l'entrée unitaire.**
- **DONNE** pouvoir au Président pour signer tout document afférent à cette affaire et mettre en œuvre cette nouvelle activité.

Vote à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
067-246700959-20160609-DCC254-05-
2016B-DE
Date de télétransmission : 09/06/2016
Date de réception préfecture : 09/06/2016

Pour extrait conforme
Le Président



Communauté de Communes

Pays de la Zorn

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de SAVERNE
Canton de Bouxwiller

DCC 255/05/2016

Date de la convocation mardi 19 mai 2016

Extrait des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 26 mai 2016

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président
Elus : 41 - En fonction : 41 - Présents/représentés : 38

Présents ou représentés 34

HIPP Alain, HAMMANN André, ZIMMERMANN Virginie, SCHAEFFER Éric, WEISS Bernard, KLEIN Marcel, BECK Georges, INGWILLER Bernard, PFISTER Georges, SCHNELL-KARCHER Aurore, MEYER-GARCIA Michèle, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KAUFFMANN Jean-Luc, KRAEHN-DURR Carine, HURSTEL Alain, SCHWEITZER Gérard, JACOB Francy, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, HOLTZMANN Yvette, WICKER Pascal, HENTZ Jean, LEHMANN Marie-Paule, RIEHL Bernard, SUTTER Liliane, ULRICH Xavier, HATT René, GOEHRY Mireille, CRIQUI Jean-Marie, GROSS Dominique, FREUND Bernard, KOESSLER Michèle, HAMMANN Jean-Georges

Dont pouvoirs 04

DRULANG Adrien (pouvoir à SCHNELL-KARCHER Aurore), SCHNEIDER Jean-Paul (pouvoir à PFISTER Georges), WEBER Francis (pouvoir à FREUND Bernard), BOETTCHER-WEISS Sophie (pouvoir à RIEHL Bernard)

Absents 03

KREBS Jeannot, ADAM Raphaël, FUCHS Didier

Secrétaire de séance M. INGWILLER Bernard, Maire de GRASSENDORF

1 – Commande publique

1.4 – Autres contrats

Centre aquatique ATOO-O : Gestion automatisée du temps de travail

La gestion du temps de travail au niveau du centre aquatique ATOO-O reste d'emblée complexe avec les amplitudes d'ouverture, mais est surtout lourde en l'absence de moyens informatiques de gestion. La tenue et les mises à jour du registre journalier sur Excel est archaïque et demande un temps considérable au niveau de chaque service (MNS – accueil – technique) d'une part, puis pour des vérifications interminables par les Ressources Humaines de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn avant mise en paiement d'autre part.

Pour remédier à cette situation, faciliter le travail des agents, libérer du temps de travail, éviter de nombreuses heures complémentaires, moderniser notre gestion et avoir une lisibilité quotidienne sur le temps de travail, il existe des logiciels de gestion du temps de travail et de planification permettant :

- la planification simple et intuitive des services,
- la gestion de l'annualisation et des heures supplémentaires,
- le calcul automatique des temps de présences et d'absences avec ou sans badgeuse,
- dossier règlementaire standard adapté à la Fonction Publique Territoriale,
- la gestion des contrats CDD, CDI et des cycles de travail,
- portail salarié (demandes d'absences, consultation du planning, communication RH),
- export et interface Paie.

Le conseil de communauté, après en avoir discuté,

- **APPROUVE** l'informatisation de la gestion du temps de travail du Centre Aquatique ATOO-O au moyen d'une borne et de badges.
- **VOTE** un crédit maximum de **4 500 € HT** pour l'installation et la formation de ce nouvel équipement.

Vote à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
067-246700959-20160526-DCC255-05-2016-
DE
Date de télétransmission : 02/06/2016
Date de réception préfecture : 02/06/2016

Pour extrait conforme
Le Président



Date de la convocation mardi 19 mai 2016

DCC 256/05/2016

**Extrait des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du jeudi 26 mai 2016

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président
Elus : 41 - En fonction : 41 - Présents/représentés : 38

Présents ou représentés 34

HIPP Alain, HAMMANN André, ZIMMERMANN Virginie, SCHAEFFER Éric, WEISS Bernard, KLEIN Marcel, BECK Georges, INGWILLER Bernard, PFISTER Georges, SCHNELL-KARCHER Aurore, MEYER-GARCIA Michèle, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KAUFFMANN Jean-Luc, KRAEHN-DURR Carine, HURSTEL Alain, SCHWEITZER Gérard, JACOB Francy, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, HOLTZMANN Yvette, WICKER Pascal, HENTZ Jean, LEHMANN Marie-Paule, RIEHL Bernard, SUTTER Liliane, ULRICH Xavier, HATT René, GOEHRY Mireille, CRIQUI Jean-Marie, GROSS Dominique, FREUND Bernard, KOESSLER Michèle, HAMMANN Jean-Georges

Dont pouvoirs 04

DRULANG Adrien (pouvoir à SCHNELL-KARCHER Aurore), SCHNEIDER Jean-Paul (pouvoir à PFISTER Georges), WEBER Francis (pouvoir à FREUND Bernard), BOETTCHER-WEISS Sophie (pouvoir à RIEHL Bernard)

Absents 03

KREBS Jeannot, ADAM Raphaël, FUCHS Didier

Secrétaire de séance M. INGWILLER Bernard, Maire de GRASSENDORF

1 – Commande publique

1.3 – Convention de mandat

Adhésion au groupement de commande « réalisation d'un diagnostic des risques psychosociaux » du Centre de Gestion

Le Conseil de Communauté,

VU l'article L.4121-1 du Code du Travail concernant les obligations de l'employeur d'assurer la sécurité et de protéger la santé physique et mentale des travailleurs ;

VU le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la Fonction Publique Territoriale ;

VU l'accord du 20 novembre 2009 sur la santé et la sécurité au travail dans la fonction publique ;

VU l'accord-cadre du 22 octobre 2013 relatif à la prévention des risques psychosociaux dans la Fonction Publique ;

VU la Circulaire Ministérielle du 25 juillet 2014 relative à la mise en œuvre de l'accord-cadre du 22 octobre 2013 dans la Fonction Publique Territoriale ;

VU l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux Marchés Publics ;

VU le décret n° 2016-360 du 27 mars 2016 relatif aux Marchés Publics ;

VU la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion du Bas-Rhin en date du 30 mars 2016 ;

Considérant que la réalisation d'un diagnostic des risques psychosociaux est une obligation pour les collectivités territoriales ;

Considérant que dans le cadre de sa mission d'assistance aux Collectivités et Établissements Publics affiliés dans le domaine de la prévention en hygiène et sécurité du travail, le Centre de Gestion du Bas-Rhin a proposé une intervention pour l'accompagnement des collectivités et établissements affiliés dans la réalisation du diagnostic des risques psychosociaux et leur consignation dans le document unique ;

Considérant que pour aboutir à des effets d'économie d'échelle, une mutualisation des procédures de passation des marchés et une garantie de même niveau de prestation pour l'ensemble des collectivités affiliées au Centre de Gestion du Bas-Rhin désirant réaliser un diagnostic des risques psychosociaux, la formule du groupement de commandes serait la plus adaptée ;

Considérant la proposition de Monsieur le Président en vue de la réalisation d'un diagnostic des risques psychosociaux et après avoir pris connaissance de la convention constitutive du groupement de commandes relative au marché unique de prestations de réalisation d'un diagnostic des risques psychosociaux, arrêtée et proposée par le Conseil d'Administration du Centre de Gestion du Bas-Rhin.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'avenant d'adhésion à la convention constitutive du groupement de commandes dont les dispositions sont les suivantes :
 - Le Centre de Gestion du Bas Rhin sera coordonnateur du groupement et chargé de procéder, dans le respect des règles de la commande publique, à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection d'un prestataire.
 - La commission d'appel d'offres compétente pour retenir le prestataire sera celle du Centre de Gestion du Bas-Rhin.
 - Le Centre de Gestion du Bas-Rhin signera le marché, le notifiera et l'exécutera au nom de l'ensemble des membres du groupement, chaque membre du groupement s'engageant, dans la convention, à exécuter ses obligations à hauteur de ses besoins propres, tels qu'il les a préalablement déterminés dans l'avenant d'adhésion.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires à la réalisation du diagnostic des risques psychosociaux de la collectivité seront prévus au Budget Primitif.

Vote à l'unanimité

Pour extrait conforme
Le Président



Date de la convocation mardi 19 mai 2016

DCC 257/05/2016

**Extrait des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du jeudi 26 mai 2016

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président
Elus : 41 - En fonction : 41 - Présents/représentés : 38

Présents ou représentés 34

HIPP Alain, HAMMANN André, ZIMMERMANN Virginie, SCHAEFFER Éric, WEISS Bernard, KLEIN Marcel, BECK Georges, INGWILLER Bernard, PFISTER Georges, SCHNELL-KARCHER Aurore, MEYER-GARCIA Michèle, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KAUFFMANN Jean-Luc, KRAEHN-DURR Carine, HURSTEL Alain, SCHWEITZER Gérard, JACOB Francy, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, HOLTZMANN Yvette, WICKER Pascal, HENTZ Jean, LEHMANN Marie-Paule, RIEHL Bernard, SUTTER Liliane, ULRICH Xavier, HATT René, GOEHRY Mireille, CRIQUI Jean-Marie, GROSS Dominique, FREUND Bernard, KOESSLER Michèle, HAMMANN Jean-Georges

Dont pouvoirs 04

DRULANG Adrien (pouvoir à SCHNELL-KARCHER Aurore), SCHNEIDER Jean-Paul (pouvoir à PFISTER Georges), WEBER Francis (pouvoir à FREUND Bernard), BOETTCHER-WEISS Sophie (pouvoir à RIEHL Bernard)

Absents 03

KREBS Jeannot, ADAM Raphaël, FUCHS Didier

Secrétaire de séance M. INGWILLER Bernard, Maire de GRASSENDORF

7 – Finances locales

7.10 – Divers

Autorisation de mise en recouvrement des frais de documents d'urbanisme

Lors de la prise de compétence en juillet 2015, certaines Communes avaient une procédure d'approbation ou de modification de PLU en cours. La Communauté de Communes du Pays de la Zorn a donc pris le relais pour clôturer les dossiers et prendre en charge les frais correspondants. Il est donc proposé de mettre en recouvrement les montants financés par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn pour le compte de ces collectivités.

A savoir :

- **Clôture du PLU de Duntzenheim 3 854,87 € HT**
- **Modification du PLU de Hochfelden 1 801,08 € HT**

Ces montants relèvent des dépenses relatives à l'exercice de 2015.

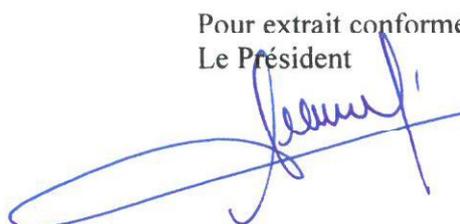
Le Conseil de Communauté, après en avoir discuté,

- **DECIDE** la mise en recouvrement des sommes ci-dessus énumérées auprès des Communes de Duntzenheim et Hochfelden.
- **AUTORISE** le Président à émettre les titres de recettes.
- **PRECISE** que toute modification d'un document d'urbanisme communal s'effectuera sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn.
- **DECIDE** que les frais de modification de tout document d'urbanisme communal, ne rentrant pas dans le champ d'application de la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, feront l'objet d'un reversement à la Communauté de Communes par les collectivités concernées.
- **AUTORISE** le Président à émettre tout titre de recettes suivant l'état annuel des dépenses engagées.

Vote à l'unanimité

Pour extrait conforme
Le Président

Accusé de réception en préfecture
067-246700959-20160526-DCC:257-05-2016-
DE
Date de télétransmission : 02/06/2016
Date de réception préfecture : 02/06/2016





Communauté de Communes

Pays de la Zorn

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de SAVERNE
Canton de Bouxwiller

Date de la convocation mardi 19 mai 2016

DCC 258/05/2016

Extrait des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 26 mai 2016

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président

Elus : 41 - En fonction : 41 - Présents/représentés : 38

Présents ou représentés 34

HIPP Alain, HAMMANN André, ZIMMERMANN Virginie, SCHAEFFER Éric, WEISS Bernard, KLEIN Marcel, BECK Georges, INGWILLER Bernard, PFISTER Georges, SCHNELL-KARCHER Aurore, MEYER-GARCIA Michèle, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KAUFFMANN Jean-Luc, KRAEHN-DURR Carine, HURSTEL Alain, SCHWEITZER Gérard, JACOB Francly, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, HOLTZMANN Yvette, WICKER Pascal, HENTZ Jean, LEHMANN Marie-Paule, RIEHL Bernard, SUTTER Liliane, ULRICH Xavier, HATT René, GOEHRY Mireille, CRIQUI Jean-Marie, GROSS Dominique, FREUND Bernard, KOESSLER Michèle, HAMMANN Jean-Georges

Dont pouvoirs 04

DRULANG Adrien (pouvoir à SCHNELL-KARCHER Aurore), SCHNEIDER Jean-Paul (pouvoir à PFISTER Georges), WEBER Francis (pouvoir à FREUND Bernard), BOETTCHER-WEISS Sophie (pouvoir à RIEHL Bernard)

Absents 03

KREBS Jeannot, ADAM Raphaël, FUCHS Didier

Secrétaire de séance M. INGWILLER Bernard, Maire de GRASSENDORF

7 – Finances Locales

7.5 – Subventions

Subvention à l'Ecole de Musique du Pays de la Zorn

La Communauté de Communes a enregistré les demandes suivantes de la part de l'Ecole de Musique du Pays de la Zorn :

a) Fiche 2 « cofinancement des postes formateurs salariés » :

Solde de décembre 2015 : 1 816,62 €

b) Direction de l'Ecole de Musique – subvention du ½ poste de direction :

Coût TOTAL du poste au titre de l'année 2015 : 15 047, 81 €

- Acompte versé : 6 888,31 €

- Solde sollicité : 8 159,50 €

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

➤ **DECIDE** de verser les montants suivants :

- Poste de formateurs 1 816,62 €
- ½ Poste de direction 8 159,50 €

➤ **AUTORISE** le Président à procéder au mandatement d'une dépense totale de 9 976,12 € à l'Ecole de Musique du Pays de la Zorn.

Vote à l'unanimité

Pour extrait conforme
Le Président



Accusé de réception en préfecture
067-246700959-20160526-DCC258-05-2016-
DE
Date de télétransmission : 02/06/2016
Date de réception préfecture : 02/06/2016



Date de la convocation mardi 19 mai 2016

DCC 259/05/2016

**Extrait des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du jeudi 26 mai 2016

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président

Elus : 41 - En fonction : 41 - Présents/représentés : 38

Présents ou représentés 34

HIPP Alain, HAMMANN André, ZIMMERMANN Virginie, SCHAEFFER Éric, WEISS Bernard, KLEIN Marcel, BECK Georges, INGWILLER Bernard, PFISTER Georges, SCHNELL-KARCHER Aurore, MEYER-GARCIA Michèle, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KAUFFMANN Jean-Luc, KRAEHN-DURR Carine, HURSTEL Alain, SCHWEITZER Gérard, JACOB Francy, LENGENFELDER Daniel, GUILLAUME Éric, HOLTZMANN Yvette, WICKER Pascal, HENTZ Jean, LEHMANN Marie-Paule, RIEHL Bernard, SUTTER Liliane, ULRICH Xavier, HATT René, GOEHRY Mireille, CRIQUI Jean-Marie, GROSS Dominique, FREUND Bernard, KOESSLER Michèle, HAMMANN Jean-Georges

Dont pouvoirs 04

DRULANG Adrien (pouvoir à SCHNELL-KARCHER Aurore), SCHNEIDER Jean-Paul (pouvoir à PFISTER Georges), WEBER Francis (pouvoir à FREUND Bernard), BOETTCHER-WEISS Sophie (pouvoir à RIEHL Bernard)

Absents 03

KREBS Jeannot, ADAM Raphaël, FUCHS Didier

Secrétaire de séance M. INGWILLER Bernard, Maire de GRASSENDORF

7 – Finances Locales

7.10 – Divers

Centre aquatique ATOO-O : Tarifs Associations 2015/2016

Lors de la séance du 25 septembre 2014, le Conseil de Communauté avait fixé la participation annuelle de deux associations sportives à l'exploitation du centre aquatique ATOO-O à Hochfelden, pour l'exercice 2014-2015, adaptée à leurs créneaux horaires.

Force est de constater que ces horaires n'ont pas changé pour la saison 2015-2016, il y a lieu de reconduire ces forfaits.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de maintenir les tarifs en vigueur, à savoir :
 - **Club de Natation : 17 000 €**
 - **Delphides : 1 500 €**
- **PRECISE** que ces montants ne subiront pas de variation tant que les créneaux horaires ne seront pas modifiés.

Vote à l'unanimité

Pour extrait conforme
Le Président

Accusé de réception en préfecture
067-246700959-20160526-DCC259-05-2016-
DE
Date de télétransmission : 02/06/2016
Date de réception préfecture : 02/06/2016